

Collège Les Sources

SAVERNE

Réussite de tous

Ouverture
culturelle et
linguistique

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021

Climat scolaire

Excellence

Introduction

▶ Points Forts :

- ▶ Diversité importante des dispositifs et parcours proposés
- ▶ Forte Mixité Sociale et diversité des profils d'élèves
- ▶ Equipe pédagogique stable et engagée
- ▶ Des partenariats solides et efficaces (Ecoles, QPV, CSC, Culture, Asso...)
- ▶ Cadre de vie agréable
- ▶ Offres post-3^{ème} dans la commune
- ▶ Performances marquées par la plus-value

▶ Points de difficulté:

- ▶ Positionnement Social défavorable (CSP, IPS.....)
- ▶ Une équipe de vie scolaire fluctuante (situation CPE Titulaire)
- ▶ Une architecture trop complexe
- ▶ Un secteur de recrutement très étendu (du fait des dispositifs)
- ▶ Une forte Mixité sociale et culturelle (hétérogénéité)
- ▶ Les effectifs des classes (inclusions)
- ▶ Une forte dépendance au ramassage scolaire
- ▶ Eloignement des grands centres urbains (accès à la culture)

Objectif 1 : Assurer la réussite de tous et promouvoir l'ambition.

Malgré l'hétérogénéité de la population accueillie au collège Les Sources, le profil sociologique du secteur de recrutement et l'indice de positionnement social de l'établissement, les indicateurs de résultats sont satisfaisants, en adéquation avec les taux attendus. Toutefois, les chiffres cachent une réalité peu homogène, certains élèves étant en difficulté. Comme souvent, ce sont les enfants issus des CSP les plus défavorisées qui éprouvent le plus de difficultés, et notamment les enfants issus du QPV « Quartiers Est » de la ville de Saverne, mais également ceux des différents dispositifs à destination des Élèves à Besoins Particuliers (ULIS, UPE2A, SEGPA). À noter également les difficultés scolaires que présentent des enfants souffrant de pathologies « Dys ».

Dans ce contexte, le collège Les Sources se doit de mettre en place des dispositifs particuliers pour garantir l'égalité des chances.

Axe de progrès 1 : Détecter de manière précoce les élèves en difficulté afin de leur offrir rapidement des dispositifs de remédiation.

Diagnostic : les difficultés de certains de nos élèves se traduisent par des débuts difficiles en 6^{ème} du fait de difficultés de compréhension.

Il en va de même pour nos élèves à besoins particuliers des différents dispositifs existants dans l'établissement. Si un certain nombre de projets de remédiation ont vu le jour ces dernières années, il s'agit maintenant de les pérenniser et de les améliorer .

Par ailleurs, les résultats de nos élèves à l'évaluation numérique de 6^{ème} font apparaître des difficultés importantes dans certaines compétences allant parfois jusqu'à 35% de Maîtrises fragiles ou insuffisantes.

Indicateurs de diagnostic :

- Résultats aux évaluations 6^{ème}
- Taux de réussite au DNB et au CFG
- Moyennes au DNB (contrôle continu et épreuves terminales)
- Moyennes trimestrielles des élèves de 6^{ème} (notamment au 1^{er} trimestre)

Actions retenues :

- **Développer la liaison Ecole Élémentaire / Collège** afin de faciliter l'échange d'informations sur le niveau et les difficultés des élèves, en s'appuyant notamment sur le conseil de cycle 3 et les compétences du S4C validées.
- **Développer « l'apport méthodologique »** nécessaire au métier de collégien très rapidement, dès les premiers jours de 6^{ème} (tenue du cahier de texte, préparation du cartable, organisation de la semaine, etc.....) et en utilisant la DHG pour permettre des dédoublements dans le cadre de l'AP.
- **Renforcer la relation avec les parents et les partenaires pour une réelle coéducation** en les intégrant notamment au dispositif « Devoirs Faits » et en partageant régulièrement avec eux sur le travail et les progrès de leurs enfants (CLAS, PRE)

Indicateurs de performance :

- Nombre d'élèves signalés lors des conseils de cycle 3 par les enseignants du 1^{er} degré et dont la moyenne évolue positivement au cours des 3 trimestres de 6^{ème}
- Evolution des compétences du palier 2 du socle validées entre le CM2 et la 6^{ème}
- Evolution du nombre de sanctions pour « oubli de matériel » et « devoirs non faits »

Axe de progrès 2 : Accompagner les élèves en difficulté par des actions innovantes et dynamiques

Diagnostic : Force est de constater que beaucoup d'élèves qui commencent leur scolarité au collège avec des difficultés ne parviennent pas à les surmonter voire les aggravent dans leur parcours jusqu'en 3^{ème}.

Par ailleurs, un certain nombre d'élèves moyens a tendance à basculer dans l'échec également, se laissant gagner par la facilité voire par le refus.

Cela se traduit aussi souvent par des soucis de discipline pour les élèves concernés. Suivre et accompagner ces élèves afin de les maintenir dans la sphère de la réussite doit être une priorité.

Indicateurs de diagnostic :

- Plus-value du collège (comparaison entre les résultats des élèves du collège aux évaluations 6^{ème} et les résultats des mêmes élèves 4 ans plus tard aux épreuves du DNB).
- Evolution descendante des moyennes trimestrielles tout au long de la scolarité au collège pour les élèves ayant débutés « en difficulté ».
- Proportion importante d'élèves concernés par les différents dispositifs (Devoirs faits, fiches de suivi, PPRE), dont les résultats, l'attitude face au travail, et le comportement ne s'améliorent pas de manière sensible.

Actions retenues :

- **Développer l'efficacité de l'Aide aux Devoirs (Devoirs Faits).** Cela passera, d'une part, par la création de créneaux spécifiques dans l'emploi du temps, par niveau (surtout en 6^{ème}). De plus, ce dispositif fera l'objet d'une plus grande concertation de l'équipe pédagogique dans laquelle les Assistants d'Éducation ont une place indispensable. Une réflexion et des actions devront également être menées pour rendre ce dispositif plus lisible pour les parents et les élèves afin de susciter l'adhésion indispensable de tous. Enfin, une amélioration des conditions matérielles et des outils pédagogiques sera nécessaire (ordinateurs disponibles, sites de travail en autonomie, fichiers de travail ludiques, manuels scolaires et livres disponibles).
- **Redéfinir le PPRE afin d'en améliorer l'efficacité éducative et pédagogique.** Il s'agira essentiellement d'améliorer la cohérence du dispositif en repensant notamment le dossier initial. La réflexion concertée se portera également sur la

forme spécifique que doit prendre le dispositif, pour chaque élève concerné (fiche de suivi hebdomadaire ou quotidienne, PPRE ponctuel ou pérenne...) pour en faire un véritable outil d'individualisation du parcours scolaire dans une perspective de validation complète du S4C.

- **Promouvoir une évaluation positive qui valorise les savoirs et les compétences.** Si le développement des EPI a permis, tout comme l'AP de favoriser et de développer l'évaluation par compétences en s'appuyant sur les paliers 2 et 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ce mode d'évaluation ne s'est pas encore généralisé. Depuis deux ans, l'équipe d'enseignants d'une classe de 6^{ème} (DYS) expérimente la classe sans notes. Cette procédure d'évaluation devra être généralisée à toutes les 6^{èmes} (continuité du cycle 3).

Indicateurs de performance :

- Nombre d'élèves impliqués dans le dispositif PPRE ou bénéficiant de Devoirs Faits dont la moyenne augmente d'un trimestre à l'autre.
- Taux de validation complète du S4C en fin de troisième
- Taux de réussite au DNB
- Plus-value du collège
- Nombre de journées de formation suivies dans le champ de la prise en charge de l'hétérogénéité et des élèves en difficulté.

Axe de progrès 3 : Proposer aux Élèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) un accompagnement pédagogique adapté

Diagnostic : Le collège accueille un certain nombre de dispositifs à destination des EBEP (ULIS, UPE2A, SEGPA, Classe Dys). Si ces différents dispositifs représentent une réelle richesse, elles constituent également un véritable défi à relever. La diversité de ces élèves et de leur niveau scolaire à l'entrée dans l'établissement oblige à une diversification et à une individualisation totale des parcours allant de la prise en charge individuelle en « tête à tête » à l'inclusion en classe ordinaire quasi complète. Accompagner ces élèves afin de leur permettre l'acquisition des codes langagiers et/ou sociaux ainsi que les compétences du S4C est un défi et une exigence.

Indicateurs de diagnostic :

- Niveau des compétences langagières en français pour les UPE2A à leur entrée dans le dispositif
- Niveau de maîtrise initial des différentes compétences du socle commun par ces élèves.

Actions retenues :

- **Favoriser dès que c'est possible l'inclusion des EBEP dans le cursus ordinaire** afin de leur faire acquérir les compétences sociales liées d'une part au « métier d'élève » mais également à leur insertion ultérieure dans la société.
- **Affirmer pour ces élèves le S4C comme fondement des apprentissages tout au long du collège.** Le socle commun doit rester la référence afin de promouvoir l'unité sociale. A cette fin, tous les outils doivent être mobilisés pour accompagner les élèves dans la maîtrise de ces compétences (Equipes de suivi de scolarisation, Parcours individuels de scolarisation, PPRE.....)
- **Développer la pédagogie de projets associant les élèves inclus tout en valorisant leurs spécificités** en s'appuyant notamment sur la richesse des dispositifs permis par la réforme du collège (EPI/AP/Parcours éducatifs). Il s'agit également pour l'ensemble des élèves du collège de promouvoir la découverte et l'acceptation de l'altérité.
- **Développer la dynamique de formation des personnels dans la thématique de la prise en charge de l'hétérogénéité ou des EBEP.** La prise en charge des EBEP requiert des compétences et des connaissances particulières qui, bien que figurant dans le référentiel de compétences des enseignants de 2013, ne sont pas maîtrisées par tous. Ces compétences nécessitent par ailleurs des réactualisations constantes liées aux avancées de la recherche. Toute demande de formation (PAF, FIL, FTP) sera encouragée.

Indicateurs de performance :

- Taux de validation du S4C en fin de troisième
- Taux de réussite au DNB et au CFG des élèves concernés
- Nombre de projets impliquant les EBEP et leurs spécificités
- Nombre de journées de formation sur la prise en charge des EBEP et de l'hétérogénéité.

Axe de progrès 4 : Redéfinir et animer le Parcours Avenir dans un souci de promotion de l'ambition

Diagnostic : Bien que le taux de passage en 2nde GT du collège Les Sources soit satisfaisant, de même que la corrélation entre l'avis du chef d'établissement et les vœux des familles, les vœux d'orientation des élèves sont trop souvent liés à des représentations (sociales et/ou individuelles) erronées ou à la précipitation liée à l'approche de l'échéance (2nd trimestre de 3^{ème}). Cela impose une réponse structurée allant bien au-delà de la simple information à l'orientation.

| |
|---|
| <u>Indicateurs de diagnostic :</u> - Taux de passage en 2 nd e GT |
|---|

- Taux d'adéquation entre les avis du chef d'établissement et les vœux des familles
- Devenir des élèves Les Sources à l'issue de la 2nde GT ou Pro

Actions retenues :

- **Définition d'un parcours structuré d'éducation à l'orientation sur les 4 années de collège en s'appuyant notamment sur les ressources et le bassin d'emploi local.** Celui-ci devra se faire en tenant compte de la maturité vocationnelle des élèves. Chacune des disciplines, avec ses spécificités, se verra confier un rôle dans ce programme qui sera élaboré en prescrivant le nombre d'heures qui devra être consacré à ce dispositif ainsi que les thématiques à aborder.
- **Exploitation de toutes les ressources proposées par Folios.** Préalablement à cette mise en place, une formation sous forme de FTP sera demandée. Cette action s'inscrit dans le cadre général d'une réflexion et d'une maturation sur la durée du projet d'orientation.
- **Faire de la séquence d'observation en milieu professionnel un véritable outil au service de l'orientation.** Le choix du lieu de cette séquence doit être l'aboutissement d'un processus démarré en 6^{ème} destiné d'une part à ouvrir les perspectives des élèves et d'autre part à confirmer (ou infirmer) des choix réfléchis et élaborés. Ce dispositif doit également se poursuivre par l'élaboration d'un carnet de stage dans lequel l'élève aura à mettre en évidence la cohérence entre son projet, son lieu de stage et les aspects professionnels observés. La motivation du choix de ce stage ne doit plus être la seule proximité du domicile et les connaissances familiales. L'évaluation de ce dispositif doit faire partie intégrante de la validation du S4C.
- **Fluidifier les transitions (Ecole/Collège/Lycée).** Il faut pour cela encourager et utiliser toutes les ressources proposées par l'institution (conseils de cycles, conseils école/collège, immersions, projets communs inter degrés et inter-cycles, immersions....)

Indicateurs de performance :

- Nombre d'actions menées dans le cadre de des transitions Ecole/Collège/Lycée
- Taux d'adéquation entre les vœux des familles, les avis du conseil de classe, et les affectations réelles
- Taux de vœux d'orientation confirmés où infirmés suite à la séquence d'observation en entreprise

Objectif 2 : Promouvoir l'ouverture culturelle et linguistique.

Les élèves fréquentant le collège Les Sources n'ont, pour beaucoup qu'une faible expérience des lieux culturels. Il en va de même pour ce qui concerne l'exposition et l'immersion dans un bain linguistique étranger à la langue maternelle. Les explications de cet état de fait sont multiples. La situation excentrée de Saverne par rapport aux pôles urbains qui concentrent beaucoup d'institutions culturelles engendre des frais de transport importants dès qu'il s'agit d'organiser une sortie. Concernant l'exposition aux langues étrangères, le collège dispose de partenariats formels avec des établissements scolaires étrangers et des liens se tissent de manière de plus en plus étroite avec ces établissements. Une démarche volontariste dans ce domaine doit être poursuivie.

Axe de progrès 1 : Faire du PEAC un outil de mise en cohérence de l'exposition au fait culturel.

Diagnostic : Les élèves du collège Les Sources, du fait de la situation excentrée de la commune par rapport aux grands centres urbains et donc des frais générés par le transport lors de l'organisation de sorties, ne se déplacent que très rarement sur des lieux de culture. De plus, le caractère « spontané » et isolé de ces sorties qui sont de fait difficiles à articuler avec les programmes d'enseignement, a parfois un impact négatif sur le cours par la désorganisation du rythme des apprentissages et la difficulté à se replacer en situation « ordinaire » d'enseignement. Toutefois, l'exposition au fait culturel ne passe pas uniquement par la sortie, il peut aussi se traduire par la rencontre avec des artistes, des œuvres et des productions au collège ou dans la commune. L'objectif étant de familiariser et d'habituer les élèves à la fréquentation culturelle, mais aussi de faire évoluer leur approche critique en dépassant la perception du binaire « j'aime / je n'aime pas ».

Indicateurs de diagnostic :

- Nombre moyen de « rencontres culturelles » par élève au cours de sa scolarité au collège
- Part de budget de l'établissement allouée aux sorties culturelles

Actions retenues :

- **Développer l'exposition culturelle (artistique et scientifique) par étapes programmées et cohérentes (décloisonnement/EPI).** Celle-ci devra s'inscrire dans une cohérence avec les programmes et ne pourra se réaliser que dans un cadre interdisciplinaire. Dans ce contexte, le conseil pédagogique sera l'opérateur principal de l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme culturel en s'appuyant notamment sur les EPI. Sa mission sera de définir des thématiques annuelles, par niveau, en prolongeant les enseignements disciplinaires (exemple : le **Moyen Age** en 5^{ème} ou encore la mise en relation des expositions aux faits culturels avec le programme défini d'Histoire des Arts).
- **Multiplier les types d'expositions aux faits culturels en favorisant notamment les actions « intra-muros ».** Si les déplacements vers les lieux de culture (musées, théâtres, monuments...) sont indispensables pour habituer les élèves à leur fréquentation, les frais de transport qu'ils occasionnent sont souvent de véritables freins. En revanche, l'organisation de rencontres avec des artistes et leur œuvre, au sein du collège est sensiblement moins coûteuse et peut remplir la même fonction. Il s'agira donc, dans le cadre du programme culturel défini par le conseil pédagogique,

de favoriser ce type d'action mais également d'exploiter l'offre culturelle existante sur le territoire.

- **Exploitation de toutes les ressources proposées par Folios.** Le suivi dans le domaine artistique et culturel est essentiel : le croisement des compétences visées par le PEAC avec celles du S4C montrent que les élèves doivent développer au plus tôt ces compétences. Il est donc indispensable de mettre en place dès le début de la scolarité au collège, un suivi Folios dans le domaine artistique et culturel qui permettra de donner un sens évolutif aux projets, de les mettre en cohérence avec les programmes et de faciliter l'évaluation.
- **Poursuivre et développer la politique documentaire entreprise** en l'inscrivant notamment dans le programme d'action culturelle défini par le conseil pédagogique mais également dans les autres dispositifs mis en place dans le cadre de la prise en charge des difficultés ou encore du Parcours Avenir notamment. Cette politique documentaire devra également favoriser et développer les compétences info-documentaires en formant les élèves à une utilisation maîtrisée et responsable (devoirs éthiques) des outils et ressources numériques. Il va de soi que l'opérateur de cette action ne peut être le seul professeur documentaliste, mais qu'elle concerne l'ensemble de l'équipe éducative.

Indicateurs de performance :

- Nombre moyen de « rencontres culturelles » par élève au cours de sa scolarité au collège
- Nombre d'actions culturelles menées durant l'année, par niveau

Axe de progrès 2 : Favoriser l'exposition et l'immersion linguistique et culturelle

Diagnostic : Des orientations fortes ont été prises au collège Les Sources allant dans le sens du plurilinguistique (Tous bilingues dès la 6^{ème}, enseignement de complément en langue et culture étrangère, section bilingue...). Dans une perspective de validation des niveaux A2 pour tous et de la certification du niveau B1 pour les élèves du dispositif bilingue, il s'impose de poursuivre une véritable politique de valorisation des disciplines linguistiques en variant les modes de pratique et d'exposition. Ceci est d'autant plus nécessaire au regard de l'importance que représente la maîtrise de langues étrangères dans l'insertion sociale et professionnelle, et notamment l'allemand dans notre région.

| |
|---|
| <u>Indicateurs de diagnostic :</u> - Taux de réussite A2 et B1 |
|---|

Actions retenues :

- **Poursuivre et consolider les jumelages avec les établissements européens.** Ces partenariats permettent de développer les échanges entre élèves des deux pays (correspondances, sorties communes, rencontres sportives...). Dans le cadre

de ces échanges, sont favorisées les actions ayant recours à des activités techniques et/ou concrètes et qui rassemblent plusieurs disciplines. Ces actions sont susceptibles d'être inscrites dans le cadre du projet d'orientation. Dans cette même perspective, le partenariat doit aussi servir de support à la mise en place transfrontalière de séquences d'observation en entreprise.

- **Développer les actions interdisciplinaires incluant les langues vivantes (EPI).** Le Conseil Pédagogique déterminera un programme d'actions interdisciplinaire et par niveau dans le cadre de ses attributions (EPI et projets culturels notamment). Ce type de démarche pourrait à moyen terme déboucher sur la création de sections européennes.
- **Valoriser les origines culturelles différentes de nos élèves (UPE2A notamment) afin de confronter le plus grand nombre à l'altérité.** Il s'agira d'utiliser dans un but pédagogique et éducatif la diversité des origines culturelles de nos élèves dans le cadre de projets spécifiques afin de les valoriser mais également de confronter l'ensemble du public accueilli à l'altérité dans un souci de respect et de tolérance.

Indicateurs de performance :

- Taux de réussite A2 et B1
- Nombre d'actions interdisciplinaires incluant une LV
- Nombre d'élèves impliqués dans des actions transfrontalières

Axe de progrès 3 : Exploiter de manière efficiente les ressources institutionnelles et partenariales proposées :

Diagnostic : Que ce soit dans l'action culturelle ou dans le domaine linguistique, les offres de concours, partenariats, interventions, échanges, jumelages sont nombreuses et fréquentes. Malgré cela, le collège Les Sources bien que s'inscrivant déjà dans un certain nombre de ces dispositifs, ne semble pas profiter pleinement, dans le cadre des objectifs qu'il se fixe, des différentes opportunités offertes. Force est de constater également que la motivation des élèves pour un certain nombre d'actions s'émousse très vite. Or ces différentes actions, par la richesse et la diversité des modes d'approche proposés peuvent trouver une place légitime et enrichissante dans un programme global d'action culturelle ou dans une politique des langues planifiée.

Indicateurs de diagnostic :

- nombre d'inscriptions du collège à des concours pédagogiques
- nombre de partenariats entre le collège et des institutions culturelles

Actions retenues :

- **Favoriser la mise en place de partenariats institutionnels et associatifs (DRAC, Rohan, Mairie....).** Ceux-ci devront toujours se placer dans le cadre des politiques éducatives proposées par le Conseil Pédagogique dans les domaines culturels et linguistiques. Aussi des partenariats seront recherchés avec les services éducatifs des musées ou des institutions culturelles, dans la mesure où ils pourront servir les thématiques choisies (en s'appuyant par exemple sur le partenariat existant avec l'Espace Rohan). Il en va de même avec les associations et les mairies notamment pour les expositions et les temps forts culturels locaux.
- **Favoriser la participation aux différentes actions soutenues ou proposées par notre institution.** Dans la mesure où elles s'inscrivent dans le programme culturel établi, les actions pouvant mettre en relation nos élèves avec des artistes, des scientifiques (Rencontres d'Ecrivains, Semaine du Cerveau, Fête de la science, Semaine du développement durable, etc) seront exploitées.
- **Favoriser la participation des élèves aux différents concours pédagogiques proposés.** Là également, dans la mesure où ils peuvent s'inscrire dans les programmes établis, les élèves seront fortement incités à participer à divers concours proposés par l'institution. Car outre l'aspect purement culturel, ce type d'actions met en valeur les attitudes des élèves (assurance, confiance en soi, sociabilité, esprit d'équipe, etc) qui peuvent être déterminantes pour sa réussite, non seulement en tant que citoyen, mais aussi avoir un effet positif sur les compétences cognitives (en favorisant la réussite scolaire dans les matières d'enseignement).

Indicateurs de performance :

- Nombre de concours auxquels participent des élèves du collège
- Nombre d'actions culturelles menées durant l'année, par niveau
- Nombre de partenariats institutionnels et/ou associatifs mis en place

Objectif 3 : Promouvoir un environnement serein pour renforcer la confiance

Si le rôle de l'école est l'acquisition de savoirs et de compétences disciplinaires, c'est aussi le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté. L'objectif étant de faire de l'élève un citoyen responsable en lui donnant les moyens et outils d'agir. Il convient donc, pour l'ensemble de la communauté éducative, de rendre les élèves davantage acteurs de leur éducation par l'appropriation des valeurs de la République et du règlement intérieur, en favorisant la participation aux instances de l'établissement. Il s'agit aussi de les sensibiliser aux conséquences de leur comportement (violence, absentéisme....) et de les responsabiliser aux enjeux environnementaux, de sécurité et de santé.

Axe de progrès 1 : Activer différents leviers visant à améliorer le climat scolaire.

Diagnostic : Les actes de violences et les incivilités, bien que peu nombreux au collège Les Sources, existent et n'en demeurent pas moins des obstacles à la sérénité et au lien social dans la communauté éducative, nécessaires à la construction d'un cadre propice aux apprentissages. Le nombre de retenues, de renvois de cours et d'exclusions temporaires de l'établissement, bien que peu nombreux, mériterait encore de baisser, Une vigilance particulière sera donc portée à la bonne tenue du collège, aux relations respectueuses entre tous les membres de la communauté éducative et au respect du règlement intérieur.

Indicateurs de diagnostic :

- Nombre de sanctions (retenues, renvois de cours, exclusions temporaires de l'établissement)

Actions retenues :

- **Favoriser la justice scolaire en promouvant un cadre de règles explicites (R.I.) sur le principe de « la loi qui punit, c'est la loi qui protège »**
Il s'agira donc de mener avec les classes une réflexion sur le rôle du RI et de ses différents articles en les présentant comme étant la base du contrat social qui permet à la collectivité de fonctionner. Une réflexion sera également menée sur les sanctions qui doivent être appréhendées comme réparatrices d'une faute et non comme moyen de régulation. Concernant les exclusions, il s'agira de favoriser les mesures alternatives comme les TIG ou les « exclusions/inclusions » la place de l'élève étant à l'école.....
- **Favoriser la coéducation et développer les pratiques partenariales :** L'école n'étant pas le seul « opérateur » éducatif, il convient de développer la relation avec les familles mais également avec les associations et les collectivités afin de construire un discours et une action concertés dans un souci de cohérence et d'efficacité éducatives.

- **Prioriser la qualité de vie au collège (temps, espace...).** Une attention particulière continuera d'être accordée à l'élaboration de l'emploi du temps hebdomadaire pour permettre une répartition équilibrée des moments de travail et des temps de repos. L'espace devra également être pensé et aménagé, avec les élèves, pour favoriser la convivialité scolaire et le bien-être.
- **Développer la prévention des violences et du harcèlement** par la mise en place d'un plan de prévention de la violence et d'un plan de prévention du harcèlement scolaire proposant à la fois un volet informatif et éducatif mais également un volet disciplinaire qui sera porté à la connaissance de tous.

Indicateurs de performance :

- Evolution du nombre de punitions et de sanctions pour incivilités
- Nombre d'actions partenariales menées dans le cadre de la coéducation
- Nombre de signalements de cas de violence et de harcèlement

Axe de progrès 2 : Eduquer à la participation et à la prise de responsabilité active et constructive.

Diagnostic : Qu'il s'agisse des instances de l'établissement (Conseils de classes, C.A. et commissions connexes, CVC, CESC,...) ou des associations (Coop, AS), force est de constater que la participation des élèves pourrait être plus importante, même si la formation des délégués a permis une participation plus efficiente de leur part aux différents conseils et particulièrement au CVC. La participation à ces instances doit pourtant être vue par tous comme un outil d'éducation à une citoyenneté active, permettant la prise de responsabilité, dans le souci de favoriser le vivre ensemble.

Indicateurs de diagnostic :

- Nombre d'heures de formation des délégués
- Nombre d'élèves prenant des responsabilités dans les associations du collège ou dans les conseils

Actions retenues :

- **Faire du Parcours Citoyen un outil éducatif à part entière.** En lien avec le conseil Ecole Collège, le parcours citoyen doit faire l'objet d'une réflexion globale, structuré autour d'actions progressives débutant dès l'école maternelle pour se poursuivre tout au long de la scolarité obligatoire. Le but étant d'amener progressivement les élèves à acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables à une citoyenneté active et responsable.
- **Optimiser la formation des délégués** en les responsabilisant davantage quant à leur rôle. La formation devra être pensée et structurée en un programme annuel, débutant en amont des élections (sensibilisation au rôle de délégué) afin d'éviter les

candidatures « mesure de popularité », et abordant l'ensemble des thématiques nécessaires à un exercice efficace et pertinent de la fonction de délégué (prise de parole en public, connaissance de l'établissement et de son environnement, organisation de réunion....). Il s'agira aussi de continuer d'apporter une certaine solennité à ces élections en les organisant « grandeur nature » avec bureau de vote, urnes et isolements)

- **Inciter à la prise d'initiative**, notamment dans le cadre du CVC et des associations ayant leur siège dans l'établissement (Coop, FSE), mais également dans les différentes activités péri-éducatives existantes ou à construire (club journal, site internet, actions humanitaires, etc.). La prise de fonctions dans les comités des associations devra également être développée afin de permettre aux élèves de découvrir et de s'impliquer dans des prises de décisions au plus proche de leurs préoccupations.
- **Responsabiliser les élèves aux enjeux environnementaux**. L'impact de l'activité humaine ayant des conséquences de plus en plus désastreuses sur l'environnement, il est nécessaire d'éduquer le futur citoyen afin de le sensibiliser aux enjeux environnementaux. Cette action passera par une sensibilisation au tri sélectif (mise à disposition de poubelles différenciées dans chaque salle de classe et dans les lieux « vie scolaire » mais également par la mise en place d'actions « vertes », en lien avec les disciplines (par exemple : jardin aromatique, compostage, économies d'énergie ..)

Indicateurs de performance :

- Nombre de séances de formation des délégués
- Nombre moyen de candidats par classe à la fonction de délégué
- Nombre d'interventions de la part des délégués en conseils de classes et en conseil d'administration
- Nombre d'élèves impliqués dans les conseils et comités des associations du collège
- Nombre d'actions « vertes »

Axe de progrès 3 : Promouvoir les comportements positifs et sains en responsabilisant les élèves quant à leurs actes et leurs conséquences.

Diagnostic : Les conduites addictives, les mises en danger, tous ces phénomènes touchent nos élèves adolescents avec plus ou moins d'intensité mais qui peuvent avoir des effets dramatiques et irréversibles sur la santé et la scolarité. Il en va de même pour l'absentéisme qui, s'il n'est pas pris en charge et jugulé, peut conduire sinon au décrochage scolaire, au moins à des difficultés de suivi et d'insertion sociale et professionnelle. Il convient donc pour la communauté éducative de promouvoir la santé, la modération, le bien-être et l'assiduité comme facteurs de réussite.

Indicateurs de diagnostic :

- Nombre d'élèves « fumeurs » dans l'établissement

- Volume sonore de l'établissement
- Nombre d'élèves utilisant des casques/écouteurs
- Taux d'absentéisme

Actions retenues :

- **Optimiser le Parcours Santé et le CESC pour en faire des outils cohérents et opérationnels en agissant à deux niveaux :**
 - **la politique de santé** en développant l'éducation à la nutrition, en prévenant la souffrance psychique par un repérage précoce qui devrait permettre notamment la prévention des conduites à risque. Un effort particulier devra être fait quant à la prévention des conduites addictives et à la promotion de l'éducation à la sexualité (respect de soi et des autres, prévention des IVG...). Cela passera notamment par la réactivation du CESC qui sera l'opérateur central de ces actions avec notamment la création d'une commission menu qui devra être réalisée dans un souci d'éducation à la nutrition.
 - **la pratique physique** : en complément de l'enseignement obligatoire d'EPS qui poursuit les objectifs de santé et prépare les élèves à la gestion de leur vie physique future, il conviendra de continuer de proposer une offre attractive d'activités au sein de l'AS et de l'accompagnement éducatif.
- **Agir sur les nuisances et les abus sonores et leurs conséquences.** Là aussi, l'action doit se faire à deux niveaux :
 - L'environnement sonore dans l'établissement, très bruyant notamment aux moments des mouvements d'élèves
 - L'utilisation par les élèves de dispositifs individuels d'écoute de musique souvent utilisés de manière abusive (volume de son trop important pouvant avoir des conséquences irréversibles sur l'audition)
- **Sensibiliser les élèves et les familles aux conséquences de l'absentéisme.** L'absentéisme devra être jugulé même si son taux est en-deçà des moyennes nationales et départementales. Il faudra notamment insister sur les conséquences de cet absentéisme à savoir : la difficulté scolaire liée aux cours manqués et aux interruptions dans les progressions et, à terme, le décrochage scolaire.

Indicateurs de performance :

- Nombre de réunions du CESC
- Nombre d'action « promotion de la santé »
- Evolution du taux d'absentéisme et nombre de signalements
- Nombre d'élèves participants aux activités de l'AS

Objectif 4 : Valoriser l'excellence et développer l'attractivité du collège.

Si la prise en charge et le suivi des élèves en difficulté est un objectif fort du projet d'établissement, il faut parallèlement à cela, offrir à notre public des actions et des parcours valorisant et nourrissant l'excellence. Chaque élève, quels que soient son niveau et ses capacités doit pouvoir trouver au collège des enseignements et des dispositifs pédagogiques et éducatifs lui permettant de progresser et ainsi, lui permettre de s'épanouir en fonction de ses possibilités et de ses centres d'intérêt. De plus, cette valorisation de l'excellence doit permettre de tirer l'ensemble de la population scolaire « vers le haut » en incitant chaque élève à donner le meilleur de lui-même.

Par ailleurs, le collège souffre encore d'une attractivité et d'une réputation pas assez reconnue. Il s'agira donc de développer une politique ambitieuse de valorisation de l'excellence mais également de communication à destination de la population locale sur les actions menées et les résultats obtenus.

Axe de progrès 1 : Pérenniser les structures et dispositifs favorisant l'excellence pour tous :

Diagnostic : les très bons élèves, nombreux au collège Les Sources (en témoigne le nombre de mentions obtenues au DNB) doivent pouvoir continuer à trouver des espaces permettant le plein épanouissement de leurs capacités. Si cette excellence peut s'exprimer dans un certain nombre de dispositifs (bilingues, section sportive) ou d'enseignements de complément (LCA-Latin, Renforcement Linguistique...), l'attractivité doit en être développée pour attirer plus d'élèves.

Indicateurs de diagnostic :

- Indice d'attractivité du collège
- Nombre de mentions bien ou très bien obtenues au DNB

Actions retenues :

- **Développer la culture du mérite en agissant contre les déterminismes.** Pour ce faire, il y aura lieu d'accompagner tous les élèves et de leur offrir tous les dispositifs d'aide et de soutien nécessaires à l'expression de leurs potentiels. Il s'agira aussi de valoriser plus particulièrement les réussites acquises par la persévérance et le travail.
- **Valoriser la participation et les résultats obtenus aux différents concours et rencontres auxquels participe le collège.**
Communiquer sur les concours disciplinaires et les rencontres sportives organisées dans le cadre de l'UNSS.
- **Valoriser les « très bon élèves » et les élèves méritants.** Cette valorisation passera par la remise de prix à la fin de la troisième pour les élèves ayant eu un cursus particulièrement remarquable. Cette valorisation passera également par l'utilisation pour les élèves volontaires des compétences et connaissances acquises. Cela se traduira notamment par la mise en place d'un tutorat entre élèves de 3^{ème} et de 6^{ème}, en tenant compte des disponibilités et affinités de chacun.

- **Pérennisation de la manifestation « la tête et les jambes »**, mêlant activités intellectuelles et pratiques sportives, en partenariat avec les Ecoles Élémentaires du secteur, dans le but de favoriser la transdisciplinarité et la liaison école-collège. Cette manifestation devra également servir de support à une communication vers le public sur l'image du collège et les aptitudes de nos élèves.

Indicateurs de performance :

- Nombre d'élèves primés en fin de cursus
- Nombre de participations à des concours pédagogiques et résultats obtenus
- Nombre de binômes constitués dans le cadre du tutorat
- Nombre de participants à la manifestation « la tête et les jambes »

Axe de progrès 2 : Optimiser l'utilisation des outils de communication disponibles à l'interne et vers l'extérieur.

Diagnostic : le collège présente un indice d'attractivité négatif. La cause n'en est pas forcément structurelle, ses résultats et performances n'ayant pas grand-chose à envier aux établissements voisins. En revanche, la communication reste à développer et les différentes ressources disponibles (presse, ENT, projet d'établissement, etc.) ne sont pas utilisées de manière optimale pour créer une image positive et attractive de l'établissement.

Indicateurs de diagnostic :

- Attractivité du collège
- Nombre d'articles parus dans la presse
- Quantités d'informations disponibles sur l'espace numérique de travail

Actions retenues :

- **Avoir un recours systématique à la presse** pour communiquer sur les actions dans lesquelles le collège est engagé, sur les réussites et les faits marquants pouvant contribuer à la construction d'une image attractive du collège.
- **Faire de l'ENT un véritable espace d'information, de partage et de collaboration.** En l'optimisant, l'ENT doit favoriser la synergie entre les différents partenaires de la communauté éducative. Véritable plateforme collaborative, il ouvre l'enseignement à des nouvelles pratiques dans et en dehors de la classe. Au travers de cet espace, chaque utilisateur dispose également d'un accès sécurisé à un ensemble de ressources adaptées à ses usages. Il est aussi un excellent outil de communication à destination

du grand public par la possibilité de publier sur la page d'accueil un nombre important d'informations.

- **Faire du projet d'établissement un véritable outil de communication** en le diffusant largement à l'ensemble des partenaires (Ecoles Élémentaires, Mairies, Presse, etc.). Le mode de diffusion (support papier ou numérique) sera à déterminer en fonction du récepteur.

Indicateurs de performance :

- Nombre d'articles parus dans la presse locale
- Nombre de connexions à l'ENT, par type d'utilisateurs
- Indice d'attractivité du collège